

Le repérage des énoncés nominaux dans le récit

Yui KURIHARA

0. Introduction

Lorsque nous lisons un récit de fiction, nous rencontrons parfois des séquences nominales isolées des autres énoncés par une ponctuation forte comme (1) (2) :

(1) Subitement elle sauta sur lui. L'homme esquiva le choc.

La lutte s'engagea. *Lutte inouïe*. Le fragile se colletant avec l'invulnérable. Le belluaire de chair attaquant la bête d'airain. D'un côté une force, de l'autre une âme.

Tout cela se passait dans une pénombre. C'était comme la vision indistincte d'un prodige.

(Hugo, 1960[1874] : 68)

(2) Les drapeaux des districts allaient et venaient, chacun sa devise. Sur le drapeau du district des capucins on lisait : *Nul ne nous fera la barbe*. Sur un autre : *Plus de noblesse, que dans le cœur*. *Sur tous les murs, des affiches, grandes, petites, blanches, jaunes, vertes, rouges, imprimées, manuscrites, où on lisait ce cri : Vive la République !*

(Hugo, 1960[1874] : 144)

Ces séquences nominales peuvent être considérées comme constituant à elles seules un énoncé ; n'ayant aucune marque syntaxique indiquant qu'elles sont régies par un autre énoncé, elles ne sont pas et ne peuvent pas être intégrées ni à l'énoncé précédent ni au suivant, et elles portent un certain message : message sur une évaluation de la lutte dont on parle en (1) et message sur la présence des affiches en (2)¹.

Nous pouvons analyser ces énoncés en tant que « phrase » nominale en suivant Lefeuve (1999), principale étude française sur les énoncés nominaux, en faisant donc jouer la notion du prédicat et de la modalité (assertive, interrogative, injonctive ou exclamative) et éventuellement du sujet². L'énoncé

¹ Ces deux critères « autonomie syntaxique » et « porteur d'un message » sont mentionnés d'une manière ou d'une autre dans Benveniste(1966), Damourette et Pichon(1911-1927, 1911-1930), Mahoumoudian(1970), Yamada(1936).

² Lefeuve, 1999 : §I

« Lutte inouïe » en (1) est une phrase nominale à *sujet implicite*, phrase *attributive*, de modalité assertive que l'on peut interpréter comme « C'était/ ce fut³ une lutte inouïe », et l'énoncé nominal commençant par « Sur les murs, ... » en (2) est une phrase *sans sujet*, phrase *existentielle*, de modalité assertive, interprétable comme « Sur tous les murs, étaient accrochées des affiches, ... ». Ces interprétations sont tout à fait pertinentes, et grâce à cette analyse, les phrases nominales, d'abord traitées comme ellipses⁴ et, ensuite élevées au rang de vraies phrases mais toujours limitées à des expressions intemporelles, impersonnelles et non modales⁵ aptes à énoncer une « vérité générale »⁶, se sont révélées susceptibles de rapporter des messages beaucoup plus variés.

1. Problématique

Maintenant que les énoncés nominaux ont acquis leur place à côté des énoncés verbaux, une autre question surgit : qu'est-ce qui différencie donc les énoncés nominaux des énoncés verbaux ? Qu'est-ce qui pousse l'auteur en (1) et en (2) à choisir des énoncés nominaux, malgré les énoncés verbaux, qui sont des formes canoniques en français ?

Sur ce point, il est souvent dit que les énoncés nominaux permettent de faire des économies⁷, de mettre en relief⁸, de donner une allure vivante et naturelle⁹. Les énoncés nominaux dont les formes sont normalement plus courtes et denses que celles des énoncés verbaux, sont certes aptes à faire des économies de place et de texte, mais l'économie qui pourrait constituer une raison principale de leur emploi dans le cas d'un flash d'information par exemple, n'occuperait pas de place importante chez les auteurs de récit de fiction.

Vu que les expressions non canoniques sont considérées comme des formes plus marquées, les énoncés nominaux peuvent assurer la mise en relief d'une partie du texte, composé normalement en grande partie d'énoncés verbaux. En (1), en effet, la partie écrite avec des énoncés nominaux semble plus saillante et aussi plus vivante que le reste du passage. Par contre en (2), l'énoncé nominal se fond

³ Cf. Sur le temps dans les énoncés nominaux, voir Lefevre(1999), surtout p.103-108. Selon elle, en absence des mots se caractérisant par une signification temporelle, c'est le contexte qui marque le temps des énoncés nominaux.

⁴ Millet, 1906-1908

⁵ Benveniste, 1966 : 159

⁶ Benveniste, 1966 : 162

⁷ Le Goffic, 1994 : 511, Lefevre, 1999 : 140-141

⁸ Hjelmslev, 1948 : 185-187, Lefevre, 1999 : 141

⁹ Le Goffic, 1994 : 511, Lefevre, 1999 : 140-141. Cette dernière évoque une « concentration des effets », en citant à son tour Larthomas, Pierre(1980), *Le langage dramatique : Sa nature, ses Procédés*, PUF : 286

dans la description plutôt que d'y être particulièrement marquant. Ici, la mise en relief ne peut pas expliquer le choix de cette forme nominale en tant qu'énoncé.

Quant à l'allure vivante, on peut la reconnaître même en (2), mais là l'énoncé nominal ne reprend que le rythme animé créé par le passage précédent, elle n'est donc pas l'effet propre de l'énoncé nominal. De plus, on trouve aussi des énoncés nominaux dans une partie descriptive comme (3), qui se qualifierait plutôt de statique, et cela ne dérange pas son allure paisible.

(3) Les nuages, qui toute la nuit s'étaient mêlés aux vagues, avaient fini par s'abaisser tellement qu'il n'y avait plus d'horizon et que toute la mer était comme sous un manteau. *Rien que le brouillard.*

(Hugo, 1960[1874] : 73)

D'ailleurs d'où vient cette allure vivante ? L'emploi successif de formes courtes peut certainement la créer, mais cela ne concerne pas seulement les énoncés nominaux.

La valeur ou l'effet des énoncés nominaux ne serait bien sûr pas toujours identique, et nous pouvons nous contenter de reconnaître une telle valeur et un tel effet dans un tel cas. Mais avant de le faire, nous voudrions essayer de dégager les caractéristiques propres des énoncés nominaux, caractéristiques qui rendent, dans certains cas, les énoncés nominaux préférables aux énoncés verbaux.

Dans ce but, nous séparons de nouveau, mais cette fois-ci pour une raison positive, les énoncés nominaux avec les énoncés verbaux, les détachons du cadre de phrase à sujet-prédicat et les traitons dans l'ensemble des énoncés composés d'un seul nom ou d'un groupe nominal. Ce qui permettra de comparer les énoncés qualifiés de « phrases nominales » et les énoncés nominaux thématiques ou étiquetés inanalysables dans le cadre de la phrase et de se concentrer sur la nature nominale de ces énoncés¹⁰.

2. Les énoncés nominaux saisis en dehors du cadre sujet-prédicat

Analyser des énoncés nominaux tout en les détachant du cadre de prédication sujet-prédicat, c'est ce que font des auteurs comme Damourette et Pichon(1911-1927, 1911-1930), Yamada(1936),

¹⁰ Cf. « c'est très exactement le caractère prédicatif de la relation qui me semble poser problème et masquer la spécificité de l'énoncé averbal » J. Guillemin-Flescher, 2011 : 14

Geach(1968), Onoe(1975, 1998), Bühler(2009[1934]), Carvalho (de)(2004), Guillemin-Flescher (2004, 2011). Le travail de ces auteurs part en gros d'un fait empirique, du fait même qu'un nom, un syntagme nominal s'emploie seul hors énoncé verbal, et que ce nom ou ce syntagme semble y avoir un sens propre à la situation à laquelle ils appartiennent. Dans ces études, nous pouvons trouver ainsi, à côté des énoncés dits « phrases nominales », des structures nominales que l'on ne peut pas interpréter comme ayant un sujet-prédicat. Nous avons :

des séquences nominales à l'oral proférées de manière plus ou moins soudaine¹¹ comme (4)-(8)

- (4) *Un incendie !* (dit par un promeneur qui s'est aperçu d'un incendie)
- (5) *Un café !* (dans un café, dit au serveur par un client qui entre)
- (6) *Des gâteaux, des gâteaux !* (dit par un enfant à sa mère)
- (7) *Un chien !* (au moment où un chien arrive pour attaquer)
- (8) *Pierre !* (apostrophe)

et des séquences nominales à l'écrit mais sans texte¹² comme (9)-(11)

- (9) *Lait-écrémé* (Étiquette collée sur l'objet)
- (10) *Ivry-sur-Seine* (Poteau indicateur)
- (11) *Stationnement interdit* (Panneau routier)

En un mot, ce sont des énoncés coupés du contexte linguistique.

Cette définition assez lâche n'exclut bien sûr pas des énoncés nominaux apparus dans le texte et compris dans un contexte linguistique¹³ comme en (1)-(3) déjà cités et en (12) :

- (12) *A la droite du Martin-Bellème, M. Berthier d'Eyzelles. Intime et sobre déjeuner d'affaires.*¹⁴

¹¹ Cf. Damourette et Pichon(1911-1927, 1911-1930), Yamada(1936), Geach(1968), Onoe(1975, 1998), Bühler (2009[1934]), Carvalho (de)(2004), Guillemin-Flescher(2004, 2011).

¹² Geach(1968), Bühler (2009[1934]), Onoe(1975, 1998), Carvahlo (de)(2004)

¹³ Damourette et Pichon(1911-1927, 1911-1930), Onoe(1975, 1998), Carvalho (de)(2004), Guillemin-Flescher(2004, 2011)

¹⁴ Exemple emprunté à Damourette et Pichon (1911-1930 : 69) qui le tirent à leur tour *Le Lys rouge* d'Anatole France.

L'intérêt de ces auteurs ne porte pas toujours sur les mêmes énoncés, mais ils traitent tous des énoncés nominaux à l'oral et c'est dans le même but : expliquer cet emploi des noms sur d'autres plans que le plan syntaxique. Chacun travaille dans un cadre très proche de celui des autres, à quelques nuances près. Analyser des énoncés nominaux de tout type en comparant ces études nous fera découvrir des phénomènes cachés dans les frontières qui les séparent.

Chacun de ces auteurs travaille sur un plan différent¹⁵, mais leur travail revient toujours à expliquer la constitution des énoncés nominaux en explorant leurs conditions d'apparition¹⁶. Nous voyons ces auteurs arriver à décrire la constitution des énoncés nominaux de manière assez semblable. Nous y trouvons des mentions sur la relation étroite, cruciale entre l'énoncé nominal et la situation de son énonciation.

Yamada(1936)¹⁷ affirme que c'est par le fait même d'appeler quelque chose par un nom qu'est assignée à une séquence nominale la force d'assumer un énoncé¹⁸. Parler du « fait d'appeler » au sujet de la constitution des énoncés nominaux, c'est justement dire que les énoncés nominaux ne se construisent pas sur le plan syntaxique et que la situation d'énonciation y est essentielle.

Onoe (1975 et 1998) qui reprend et revisite Yamada, précise ce point :

La constitution des énoncés nominaux, i.e. la transmission réussie de leur sens ou message particulier, ne se fait pas par autre chose que de les saisir au sein du contexte situationnel ou linguistique.¹⁹

Il qualifie ainsi les énoncés nominaux de « nature en direct »²⁰

De même pour Geach(1968). Il parle d'un emploi semblable du nom et précise l'importance du

¹⁵ Le travail de Yamada(1936) se situe surtout sur le plan psychologique mais aussi pragmatique, celui de Geach(1968), de Bühler(2009[1934]) et de Onoe(1975, 1998) sur le plan pragmatique, celui de Damourette et Pichon(1911-1927, 1911-1930) sur le plan psycho-linguistique, celui de Carvalho (De)(2004) sur le plan « locutivo-grammaticale »(p.89) et celui de Guillemin-Flescher(2004, 2011) sur le plan énonciatif.

¹⁶ Yamada(1936), Damourette et Pichon(1911-1927, 1911-1930) travaillent plutôt sur la question de l'aperception et de la construction des faits et des énoncés dans le psychique du locuteur, Carvalho (De)(2004), Guillemin-Flescher(2004, 2011) sur l'énonciation-construction, Bühler(2009[1934]), Geach(1968), Onoe(1975, 1998) sur les énoncés nominaux attestés en tant que résultat d'un acte de langage et leur situation.

¹⁷ Yamada, 1936 : 936

¹⁸ Les parties soulignées sont de l'auteur.

¹⁹ Onoe, 1975 : 69-70

²⁰ Onoe, 1998 : 889

contexte situationnel :

Un nom peut être utilisé en dehors du cadre de phrase (verbale) simplement pour appeler quelque chose par un nom – pour reconnaître la présence de cette chose. [...]

J'appelle cet emploi des noms « indépendant » ; mais ce mot ne signifie ni l'indépendance du système de la langue à laquelle appartiennent ces noms, ni l'indépendant du contexte physique qui rend leur emploi adéquat²¹

Bühler(2009[1934]) explique l'emploi des signes linguistiques isolés en disant qu'il consiste soit en objets ou espaces physiques comme le cas de poteaux indicateurs en (10) soit en comportements comme le cas de « un café » en (5).²²

Il ne s'agit que de la mise en relation des énoncés nominaux avec ce qui se présente physiquement dans la situation d'énonciation ou ce qui y est saisi pragmatiquement.

Dans Carvalho (De)(2004), il est écrit que :

« [les phrases nominales] relèvent, par définition²³, du *présent locutif* – « énonciatif » si l'on y tient — c'est-à-dire du *temps le plus immédiatement, et le plus singulièrement « présent »* »²⁴

Damourette et Pichon(1911-1927) placent les énoncés nominaux qu'ils appellent, eux, les factifs nominaux, sur le plan locutoire où « le centre du discours [est] la personne qui parle et réagit au milieu extérieur, ou du moins sur cette portion sensible à sa voix qu'est l'allocutaire »²⁵ et qui se distingue du plan délocutoire où « le centre du discours est la chose dont on parle (nous ne disons pas la personne, car il n'est plus utile de lui prêter de la perception) et dont le discours raconte l'histoire »²⁶.

Pour Guillemain-Flescher(2011), dans les énoncés nominaux, il s'agit d'une relation « qui se situe

²¹ Geach, 1968 : 26

²² Bühler, 2009[1934]: 268-272

²³ Carvalho (De) (2004) définit la phrase, que ce soit nominal ou verbal, comme « le résultat, plus ou moins « élaboré », plus ou moins complexe, d'un *acte de langage*, celui par lequel un être parlant répond – et c'est là une réponse typiquement humaine – à la sollicitation pressente d'un certain cas d'expérience. » (p.90) Et les phrases nominales sont selon lui des expressions qui se résument à un *apport prédictif de phrase réactionnelle*, qui est une réponse à un *support extralinguistique*. Le support n'y est pas verbalisé comme dans les phrases verbales, les phrases nominales ne peuvent pas se détacher de la situation d'interaction entre le support et la réponse-apport.

²⁴ Carvalho, 2004 : 94

²⁵ Damourette et Pichon, 1911-1927 : 74-75

²⁶ Idem.

entre l'énonciateur et un contexte situationnel préconstruit ».²⁷

En synthétisant, nous reformulerons ainsi la constitution des énoncés nominaux :

La constitution des énoncés nominaux est due au fait même qu'ils sont saisis au sein du contexte immédiat et qu'à ce moment-là, l'objet de l'énoncé est repéré au moment de et par l'énonciation dans cette situation d'énonciation.

« Repéré au moment de l'énonciation », car le repérage de l'objet d'énoncé ne peut se faire qu'à ce moment ; il ne peut pas se faire après. Il doit se faire à ce moment, sur place. Comment peut-on imaginer que la séquence nominale à l'oral « La clé ! » se comprenne en tant qu'énoncé beaucoup plus tard après le moment de l'énonciation-production (mis à part le cas où le récepteur reproduit mentalement la situation entière où est émis l'énoncé) ?

« Repéré par l'énonciation », c'est parce que justement le fait même qu'un nom soit émis/ posé isolément nous fait chercher ce qu'il désigne, et que le repérage se fait avec des informations rendues saillantes par le fait même d'énoncer ce nom dans une situation particulière. Pour le cas de « La clé ! », le fait d'énoncer le groupe nominal « La clé » dans une situation rend saillantes certaines informations parmi celles accessibles dans cette situation : la perte de la clé ou la redécouverte de la clé perdue, par exemple.

« Repéré dans la situation de l'énonciation » enfin, car ce qui est repéré ne se trouve que dans la situation d'énonciation. Dans l'énoncé « La clé ! », ce dont il s'agit n'est pas autre chose que « il y a ici et maintenant, ni autre part ni dans le passé ni dans le futur, quelque chose qui me fait dire *La clé !* »

Nous avons défini la constitution des énoncés nominaux par le fait qu'au moment où ils sont émis (par l'énonciateur-émetteur)/saisis (par le récepteur), l'objet d'énoncé est repéré par et au moment de l'énonciation dans cette situation d'énonciation. Mais comment définir la situation d'énonciation ? Ce mot est un peu trop vague, au moins concernant la constitution des énoncés nominaux. N'importe quelle séquence nominale peut se comprendre en tant qu'énoncé dans n'importe quelle situation, par le simple fait qu'elle est saisie là. A partir du travail de ces auteurs, on peut citer des types de situation

²⁷ Guillemain-Flescher, 2011 : 13

qualifiés par chaque auteur de pertinents pour la constitution des énoncés nominaux :

Contexte situationnel
Contexte linguistique
Contexte physique
En objet ou espace physique
En comportement
Présent locutif ou énonciatif
En direct
Sur le plan locutoire

Comment récupérer une telle diversité de notions ? Pour déceler ce qui est à la base et cerner la nature essentielle de situation d'énonciation pour la constitution des énoncés nominaux, nous examinerons – ou plutôt réexaminerons par rapport aux études antérieures – étape par étape les énoncés nominaux à l'oral, à l'écrit sans texte et à l'écrit dans le texte.

3. Les énoncés nominaux à l'oral et leur situation d'énonciation

3.1. *Hic et nunc* de l'énonciateur d'un énoncé

On serait tenté de dire sans hésiter qu'à l'oral, la situation d'énonciation d'un énoncé nominal, c'est justement le *hic et nunc* d'une énonciation par l'énonciateur-émetteur. Il s'agit normalement du lieu et du moment où l'énonciateur-émetteur présente son énoncé au récepteur, qui lui aussi, se trouve en ce lieu et à ce moment comme on le voit en (4)-(8) :

- (4) *Un incendie !* (dit par un promeneur qui s'est aperçu d'un incendie)
- (5) *Un café !* (dans un café, dit au serveur par un client qui entre)
- (6) *Des gâteaux, des gâteaux !* (dit par un enfant à sa mère)
- (8) *Pierre !* (apostrophe)

Avec ces exemples, il apparaît que, pour constituer des énoncés nominaux, il suffit que l'énonciateur-émetteur dise « Des gâteaux, des gâteaux ! », « Pierre ! », etc. dans une situation où se trouvent le

récepteur et l'objet²⁸ de son énoncé.

3.2. Informations nécessaires pour le repérage de l'objet de l'énoncé

Mais déjà ici nous pouvons cerner la nature essentielle de la situation d'énonciation nécessaire aux énoncés nominaux. Nous pouvons constater qu'il peut y avoir une différence entre ce que chacun (l'énonciateur-émetteur et le récepteur) saisit ou peut saisir dans la situation d'énonciation qu'ils partagent.

Imaginons le cas où « Un incendie ! » est dit en face d'une cabane en flamme et celui où ce même mot est dit par un locuteur qui a cru apercevoir au loin jaillir des étincelles. Dans le premier cas, le repérage de l'objet de l'énoncé du côté du récepteur se fait facilement, mais dans le deuxième cas, il est plus délicat. Si le récepteur a aperçu lui aussi par hasard des étincelles à ce moment-là dans la direction concernée, ou au moins si son regard se portait dans cette direction, le repérage de l'objet de l'énoncé, i.e. un incendie, est assez facile. Par contre, si ces étincelles, indices pour ce repérage, se trouvent trop loin ou s'éteignent tout de suite, le repérage du côté du récepteur ne se fait pas de manière évidente²⁹. Dans ce dernier cas, on pourrait imaginer la réaction du récepteur demandant à l'autre : « de quoi parles-tu ? »

Pour qu'un nom fonctionne en tant qu'énoncé, il faut donc que le repérage de l'objet dont il parle soit réussi non seulement chez l'énonciateur-émetteur mais aussi chez le récepteur. Lorsque le repérage de ce dernier échoue, ce nom reste un fragment d'énoncé inachevé ou est compris comme insignifiant. Et ce repérage se fait avec les informations que chacun tire de la situation d'énonciation. A l'oral où les deux protagonistes partagent une même situation, les informations qu'ils détiennent sont plus ou moins identiques. Mais nous avons vu avec le deuxième cas de « Un incendie ! » qu'il peut y avoir un certain décalage d'informations entre l'émetteur et le récepteur et que ce décalage fait échouer le repérage de l'objet de l'énoncé du côté du récepteur.

Quand l'emploi des signes linguistiques isolés consiste « en champs syntactique », « en comportement »³⁰ dans Bühler(2009[1934]), c'est l'un des cas où le repérage de chaque côté réussit de manière assurée. Certains comportements - souvent c'est la routine comme dans le cas de « un

²⁸ Ce mot ne doit pas se comprendre comme « objet concret ». Il s'agit de ce dont l'énoncé parle. L'objet des énoncés nominaux peut être un objet *concret*, un fait ou un état.

²⁹ Il est possible que le récepteur y réussisse le repérage en imaginant et en adoptant le point de vue de l'énonciateur-émetteur. Cette possibilité serait due à la connotation du nom « incendie ».

³⁰ Bühler, 2009[1934] : 268

café » dit au garçon ou « couteau » dit lors d'une opération chirurgicale – font partager de manière sûre les informations pertinentes pour le repérage et à l'énonciateur-émetteur et au récepteur. Dans ce cas-là les énoncés nominaux apparaissent comme : « des îlots de langage émergeant au milieu d'une mer de communication silencieuse ».³¹

3.3. Auxiliaire pour l'aménagement des informations

Yokomori(2008), reprenant Yamada(1954) et Onoe(1975, 1998) pour travailler surtout les énoncés nominaux à l'oral, remarque que, dans certains cas, la coprésence de l'énonciateur-émetteur et du récepteur dans une même situation ne suffit pas pour qu'un énoncé nominal fonctionne bien. C'est le cas de « Les baguettes »³². Selon Yokomori, quand on mange en nombreuse compagnie, pour faire remarquer à celui qui manipule ses baguettes de manière mal élevée, l'énoncé « Les baguettes » doit être proféré sur un mode indiquant que ce mot s'adresse particulièrement à lui. Dans cette situation, sans le regard, le positionnement du corps ou le volume de la voix, etc. qui visent le récepteur concerné, donc « récepteur visé »³³, « Les baguettes » se comprend en effet difficilement comme remarque le concernant. Cette façon d'énoncer vise à cerner la situation vraiment en question et à aménager les informations chez le récepteur visé, informations qui peuvent être sans cette façon trop larges ou trop étroites pour le repérage de l'objet de l'énoncé.

Dans un cas aussi ambigu comme celui-là, l'énoncé nominal peut nécessiter un auxiliaire, une sorte de « fil directeur sensible »³⁴, pour garantir que le récepteur (visé) saisisse les éléments pertinents dans la situation.

La notion de « récepteur visé » est utilisée aussi pour expliquer les énoncés en monologue qui s'adressent seulement à l'énonciateur-émetteur. Comme le problème de l'ambiguïté n'y existe pas, l'énonciateur ne sent jamais le besoin de recourir aux auxiliaires pour leur emploi des énoncés nominaux.

Après ces réflexions, nous reformulerons la définition de la constitution des énoncés nominaux à l'oral ainsi :

³¹ Idem.

³² Yokomori, 2008 : 563-564

³³ Yokomori, 2008 : 563-564 Cette notion n'exclut pas que les énoncés nominaux avec un récepteur visé se comprennent correctement par d'autres personnes que le récepteur visé. Yokomori leur attribue le rôle de « récepteur assistant ».

³⁴ C'est le terme de Bühler(2009[1934]) pour expliquer les éléments non linguistiques qui aident le remplissage de signification des expressions déictiques, comme des gestes ou une certaine « qualité de provenance » de la voix du locuteur. Cf. Bühler, 2009[1934]: 186-191

Elle consiste en ce qu'une séquence nominale est émise isolément dans une situation par un énonciateur-émetteur et que l'objet désigné par cette séquence est repéré par et au moment de l'énonciation et dans cette situation d'énonciation. Au moment où cet objet est correctement repéré, cette séquence fonctionne en tant qu'énoncé.

C'est ce que signifie « La construction des énoncés nominaux consiste en les saisissant au sein du contexte » ou « les énoncés nominaux se situent sur le plan locutoire ».

Ce qui est essentiel, c'est que le repérage se fait avec succès. Et cela non seulement du côté de l'énonciateur-émetteur – la réussite du repérage est évidente pour lui – mais aussi du côté du récepteur³⁵. Ce qui est montré clairement dans les cas d'échec des énoncés nominaux « Un incendie » et « Les baguettes ». Dans ce sens, la notion de « récepteur visé » est importante pour les énoncés nominaux. Aussi, le mot « énonciation » doit-il se comprendre à la fois comme énonciation de production et celle de réactualisation.

Pour la réussite du repérage du côté du récepteur, il faut qu'il saisisse ou puisse saisir les éléments pertinents pour le repérage parmi les informations qu'il peut tirer de la situation. Les énoncés nominaux qui se rapportent sur la routine ne connaissent pas, par leur nature, ce souci pour les informations pertinentes. S'il y a, au contraire, un possible décalage d'informations avec le récepteur et qui serait problématique, l'énonciateur-émetteur recourt à un auxiliaire pour aménager les informations que le récepteur peut tirer de la situation. A l'oral, on peut en citer un cas : un mode consistant à adresser un énoncé à une personne particulière.

4. Les énoncés nominaux à l'écrit sans contexte et leur situation d'énonciation

4.1. Les énoncés étiquetés

Passons au cas des énoncés nominaux à l'écrit sans texte comme :

(9) *Lait-écrémé* (Étiquette collée sur l'objet)

(10) *Ivry-sur-Seine* (Poteau indicateur)

(11) *Stationnement interdit* (panneau routier)

³⁵ Sauf le cas du monologue où le récepteur n'est autre que l'énonciateur-émetteur lui-même.

Le cas des énoncés nominaux à l'écrit sans contexte peut se qualifier de cas d'« étiquetage »³⁶. C'est « une *pratique langagière spécifique par laquelle un objet in praesentia est identifié au moyen d'une séquence linguistique écrite qui lui est contiguë* ». ³⁷

En (9)-(11), nous voyons qu'une séquence nominale et l'objet (9) ou l'état (10)(11) qu'elle désigne se situent de manière *contiguë* dans la situation.

4.2. Situation d'énonciation dans le cas d'étiquetage

Ce cas d'étiquetage nous pousse dès le début à nous interroger sur la situation d'énonciation : comment définir ici une situation d'énonciation où l'énonciateur-émetteur est absent? L'énonciateur-émetteur est absent effectivement au moment où l'énoncé nominal est reçu par le récepteur. « Dans une situation de lecture/écriture un seul acteur est nécessaire, soit celui qui lit, soit celui qui écrit. »³⁸

Il est absent aussi dans la conscience du récepteur au moment de la lecture d'un énoncé nominal étiqueté, conscience construite dans et à partir de cette situation. Parce que « Le mécanisme de l'étiquetage repose sur la présentation conjointe d'un objet et d'une désignation ou d'une dénomination au cours de laquelle s'opère un *double repérage* : désignation du support par l'étiquette mais aussi repérage de l'étiquette - comme instrument d'identification - par le support. »³⁹ L'objet que désigne l'énoncé étiqueté y est repéré sans référence ni à l'énonciateur-émetteur ni à la situation de l'énonciation de ce dernier. « Le processus d'écriture reste en quelque sorte hors d'atteinte de l'observation, il est inutile de chercher à en rendre compte dans la description générale de l'opération d'étiquetage ». ⁴⁰

A l'écrit, donc, c'est le lecteur qui est l'énonciateur pertinent. C'est la thèse d'Izumi 2012⁴¹, citée par Dhorne (2015) de façon critiquée : « le lecteur (puisque l'énoncé est écrit) reconstruirait l'énoncé en le lisant et se ferait ainsi énonciateur. »⁴² Il s'agit donc de l'énonciateur qui réactualise l'énoncé⁴³.

³⁶ Cf. B. Bosredon, 1997 : §1

³⁷ Bosredon, 1997 : 14

³⁸ Bosredon, 1997 : 18

Cf. Bosredon, 1997 : 17

³⁹ Bosredon, 1997 : 16. Il faut remarquer que, dans B. Bosredon(1997), ce dont il s'agit est toujours la présentation conjointe entre un objet et une désignation en français. La relation de « co-présence » entre une désignation et une situation comme dans le cas du panneau *Interdiction d'entrée* n'y est pas considérée et que l'auteur ne voit pas la présence de la source d'énonciation dans les énoncés étiquetés qu'il traite.

⁴⁰ Bosredon, (1997) : 17-18

⁴¹ Cf. 泉邦寿(2012), 「一人称のトリック的用法について」, 『川口順二教授退任記念論集』 : 61-67.

⁴² Dhorne, 2015 : 81

⁴³ Il faut remarquer que Bosredon(1997) n'envisage pas l'énonciation dans l'activité d'étiquetage : « le lecteur d'une étiquette assume plutôt un rôle de témoin contingent »(p.18) .

Ainsi, en nous référant à la formulation déjà faite, pouvons-nous formuler sur la constitution des énoncés nominaux à l'écrit sans texte comme suit :

Elle consiste en ce qu'une séquence nominale étiquetée sur un support est perçue et lue par un récepteur et que l'objet désigné par cette séquence est repéré par et au moment de l'énonciation du récepteur et dans la situation de son énonciation. Au moment où cet objet est correctement repéré, cette séquence fonctionne en tant qu'énoncé.

4.3. Repérage de l'objet de l'énoncé dans le cas d'étiquetage

Il reste maintenant à examiner comment assurer ici la réussite du repérage du côté du récepteur.

Une partie de la réponse se trouve dans la description de l'étiquetage : grâce à leur propre disposition (co-présence), l'énoncé et l'objet se repèrent physiquement l'un par rapport à l'autre. Cette description nous fait penser que l'énonciation-reproduction n'est pas nécessaire à la constitution de ce type d'énoncés nominaux, contrairement à la formulation ci-dessus sur la constitution des énoncés nominaux.

Considérons de nouveau le cas d'échec du repérage, afin de confirmer le rôle joué de manière active par le récepteur même dans ce cas. C'est le cas de « pharmacie » en tant qu'enseigne, mais mise au dessus d'une boutique de mode. Cette « étiquette » serait a priori comprise soit comme une erreur⁴⁴ soit comme un oubli soit encore comme un simple décor. Elle est saisie difficilement car ce mot ne porte pas de sens particulier compréhensible dans cette situation. On pourrait dire : « avant, ce devait être une pharmacie ». Mais ce n'est qu'une inférence, et pas une énonciation-reconstruction d'un énoncé. Ce que désigne « pharmacie » dans ce cas ne peut plus se repérer dans la situation de l'énonciation-réactualisation. Le récepteur ne peut pas accéder par là à assez d'informations pour repérer l'objet de l'énoncé dans sa situation d'énonciation. Le repérage du nom « pharmacie » grâce à un quelconque objet qui serait à côté n'y est pas réussi, bien qu'ait été effectuée provisoirement la mise en relation automatique commandée par la disposition de co-présence entre l'énoncé et l'objet qui est le plus proche et le plus saillant.

Ce fait montre que, comme à l'oral, l'énonciation-reconstruction active du récepteur est indispensable à la constitution des énoncés nominaux à l'écrit sans texte.

Quel rôle joue donc la disposition de co-présence ?

⁴⁴ C'est le problème de « valide ou non valide », différent du problème de « vrai ou faux » que l'on pose pour l'assertion.

Nous avons vu plusieurs fois qu'il y aurait un décalage entre la situation d'énonciation-production et la situation d'énonciation-réactualisation et que ce décalage pourrait faire échouer le repérage du côté du récepteur. A l'oral, le mode d'adresse à une personne particulière comble ce décalage. A l'écrit sans texte, ce décalage est par nature grand, car l'énonciateur-émetteur et le récepteur ne partagent que l'énoncé écrit sans texte. Une plaque d'identité tombée par terre suffit pour imaginer l'ampleur de ce décalage. Mais une fois mise sur un quelconque objet, elle fonctionnerait sûrement en tant qu'énoncé, car cette mise en position fait que devant cet énoncé étiqueté, n'importe quelle personne se trouve dans une situation plus ou moins identique. Pour les énoncés nominaux à l'écrit sans texte, il faut ainsi qu'ils soient fixés à un objet (concret) ou à un endroit. Ce qui fait que chaque récepteur saisit de manière assurée les informations pertinentes pour le repérage dans sa propre situation d'énonciation. Le rôle de l'étiquetage est alors double : faire déclencher d'abord de manière quasi-automatique la mise en relation entre l'énoncé et l'objet d'à côté chez le récepteur et permettre à ce dernier de saisir les informations pertinentes. L'échec du cas de « pharmacie » vient de la modification ou plutôt de la disparition, à cause du temps passé ou pour une raison commerciale, des informations auxquelles le récepteur est poussé à se référer et avec lesquelles il aurait pu repérer l'objet de l'énoncé.

5. Les énoncés nominaux dans le texte

5.1. Constitution des énoncés nominaux dans le texte

Que se passe-t-il dans le cas d'énoncés nominaux dans le texte ? Le principe serait le même :

La constitution des énoncés nominaux dans le texte consiste en ce qu'une séquence nominale est lue par un lecteur et que l'objet désigné par cette séquence est repéré par et au moment de l'énonciation-reproduction de chaque lecteur dans la situation de son énonciation. Au moment où cet objet est correctement repéré, cette séquence fonctionne en tant qu'énoncé.

5.2. Repérage de l'objet de l'énoncé dans le récit : spécificité des énoncés nominaux

Dans ce cas, comment est assurée la réussite du repérage du côté du lecteur ? Dans le texte, en fait, l'énonciateur-émetteur peut gérer à son gré les informations que posséderait le lecteur. L'énonciateur-émetteur n'a ici aucun souci pour la réussite du repérage de l'objet de l'énoncé nominal du côté du lecteur. Si ce dernier ne lit pas distraitement le texte, il dispose déjà d'assez d'informations pour repérer correctement l'objet de l'énoncé nominal. Même s'il était distrait, les informations nécessaires se trouveraient dans le contexte linguistique immédiat. Seul point à ne pas négliger, c'est que le

repérage se fait justement au moment de la reproduction de l'énoncé en question.

Les énoncés nominaux ne peuvent pas se rapporter à ce qui est inaccessible au lecteur au moment de son énonciation. Un événement raconté quelques pages auparavant, ne peut faire l'objet de l'énoncé nominal. Si les énoncés nominaux parlent d'un fait déjà raconté, ce fait est raconté normalement dans un énoncé situé juste avant comme dans :

(1) Subitement elle sauta sur lui. L'homme esqua le choc.

La lutte s'engagea. *Lutte inouïe*. Le fragile se colletant avec l'invulnérable. Le belluaire de chair attaquant la bête d'airain. D'un côté une force, de l'autre une âme.

Tout cela se passait dans une pénombre. C'était comme la vision indistincte d'un prodige.

(Hugo, 1960[1874] : 68)

Et s'il y a un certain décalage entre la situation où se trouve le lecteur dans le texte et la situation où l'énonciateur-émetteur veut que l'objet de l'énoncé soit repéré, dans le cas de l'écrit, il dispose comme « fil directeur » des adverbiaux.

(13) Déjà, en janvier, lors du mini-remaniement, la ministre du Logement s'était vu priver du secrétariat à la Ville. *En février, à l'UMP, nouvelle déconvenue*. (Le Point, 19/03/2009)

Sans « En février, à l'UMP » en (21), l'objet de « nouvelle déconvenue » est ramené par erreur au fait déjà raconté dans l'énoncé précédent : (13')

(13)' Déjà, en janvier, lors du mini-remaniement, la ministre du Logement s'était vue priver du secrétariat à la Ville. *Nouvelle déconvenue*.

Comme nous l'avons répété, le repérage du côté du récepteur se fait dans sa propre situation d'énonciation et avec les informations dont il dispose dans celle-ci. Ce dernier cas montre que le repérage du côté du lecteur se fait même au détriment de l'intention de l'énonciateur-émetteur. Le lecteur saisit des choses de son propre point de vue (avec, paradoxalement, les informations données par l'énonciateur-émetteur).

C'est ce point qui différencie les énoncés nominaux des énoncés verbaux. Avec les énoncés verbaux où tout, l'agencement des arguments, le temps, la voix, etc., est donné, nous ne pouvons pas échapper au point de vue de l'énonciateur.

Les énoncés nominaux ne donnent pas au lecteur les choses saisies de tel ou tel point de vue fixe. On

peut le constater par ce que, pour certains énoncés nominaux, la paraphrase forcée avec un verbe auprès des locuteurs natifs du français se fait avec des points de vue tout à fait différents comme en (14) :

(14) Les soldats silencieux faisaient cercle autour de cette misère.

Une veuve, trois orphelins, la fuite, l'abandon, la solitude, la guerre grondant tout autour de l'horizon, la faim, la soif, pas d'autre nourriture que l'herbe, pas d'autre toit que le ciel.

Le sergent s'approcha de la femme et fixa ses yeux sur l'enfant qui tétait.

(Hugo, 1960[1874] : 45)

→Ils voient sous leurs yeux ...

→C'était un triste spectacle : une veuve, trois orphelins...

→Imaginez une veuve, trois orphelins...

L'utilisation des énoncés nominaux dans le récit de fiction permet au lecteur de se débarrasser du souci du calcul du point de vue qui y est souvent très complexe comme le montre la fameuse typologie des points de vue dans le récit de Genette.⁴⁵ Avec les énoncés nominaux, il lui suffit de repérer l'objet de l'énoncé, de voir ce qu'il voit. Et cela revient à permettre au narrateur de nous donner justement « l'illusion que ce n'est pas lui qui parle »⁴⁶.

Références pour les exemples :

HUGO, Victor (1960), *Quatre vingt-treize* [1874], Éditions Rencontre.

Le Point, 19/03/2009, n°1905, p.25

Références scientifiques :

Benveniste, Emile (1966), « La phrase nominale », *Problèmes de linguistique générale, I*, Gallimard : 151-167.

Bosredon, Bernard (1997), *Les titres de tableaux : une pragmatique de l'identification*, Presses universitaires de France.

Bühler, Karl (2009), *Théorie du langage, traduit par Didier Samain*, Agone. [*Sprachtheorie. Die Darstellungsfunktion der Sprache*, Verlag von Gustav Fischer, Iéna, 1934].

⁴⁵ Cf. Genette, 2014 : 193-194

⁴⁶ Genette, 2014 : 166

- Carvalho (De), Paulo (2004), « Phrase nominale, « partie du discours » et théorie syntaxique », in *Syntaxe et sémantique*, n°6 : 87-102.
- Damourette, Jacques et Pichon, Edouard (1911-1927), *Des mots à la pensée: Essai de grammaire de la langue française*, Collection des linguistes contemporains, d'Artrey.
- (1911-1930), *Des mots à la pensée: Essai de grammaire de la langue française*; Collection des linguistes contemporains, d'Artrey.
- Geach, Peter Thomas (1968), *Reference and Generality: An Examination of Some Medieval and Modern Theories*, Cornell University Press.
- Genette, Gérard (2014), *Discours du récit* [1972], Seuil, coll. « Points ».
- Guillemin-Flescher, Jacqueline (2004), « Les énoncés averbaux : de l'identification à l'évaluation », in *Syntaxe et sémantique*, n°6 : 139-161.
- Hjælmslev, Louis (1948), *Le verbe et la phrase nominale*, Les Belles Lettres.
- Lefeuvre, Florence (1999), *La Phrase averbale en français*, L'Harmattan.
- Le Goffic, Pierre (1994), *Grammaire de la phrase française*, HU.
- Mahmoudian, Mortéza (1970), *Les Modalités nominales en français : essai de syntaxe fonctionnelle*, Presses universitaires de France.
- 尾上圭介 (1975), 「呼びかけの実現—言表の対他的意志の分類—」, 『国語と国文学』, 52 巻, 12 号 : 68-80.
- (1998), 「一語文の用法 : “イマ・ココ” を離れない文の検討のために」, 『東京大学国語研究室創設百周年記念国語研究論集』, 汲古書院 : 888-908.
- フランス・ドルヌ (2015), 「偽装された命令 Je monte, je valide」, 『フランス語学の最前線』, 3, ひつじ書房 : 251-274.
- 横森大輔 (2008), 「名詞一語が「文」になるのはいつか」, 『言葉と認知のメカニズム』 : 557-569.
- 山田孝雄 (1936), 『日本文法學概論』, 寶文館.